



Force Ouvrière : FO Generali

Un syndicat indépendant pour les revendications des salariés



Retrouvez-nous sur <http://fogeneralι.unblog.fr>

28 octobre 2013

Assemblée Générale de la Production Informatique Mardi 29 octobre 2013 à 13 heures Local FO du Jade

Le CCE est convoqué à une réunion extraordinaire pour le mardi 29 octobre de 10 heures à 12 h 30. Le CE DMSMO est convoqué le même jour de 14 heures à 16 h 30 sur le même ordre du jour :

Présentation du dossier d'information consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la direction Production & Services de la Direction des Systèmes d'Information dans la cadre de la mise en place de GTECH.

A ce jour aucun document ne nous a été adressé. Cependant nous sommes informés par le comité européen des grandes lignes du projet et du planning défini au niveau mondial :

- Le 24 octobre le projet a été présenté devant le comité restreint du comité européen avec l'annonce de la création de GTECH.
- Il a été annoncé que les présentations de ce projet, déjà en cours, commenceraient le 28 octobre (avec une semaine de marge) dans les pays concernés ce qui explique en France, la convocation précipitée du CCE et du CE DMSMO aux réunions du 29/10/2013.
- Il a également été annoncé une présentation aux salariés le 29 octobre (avec encore une semaine de décalage autorisé).
- Un mois plus tard, le 29 novembre, à Prague, une réunion plénière du comité européen aura lieu.
- La création de GTECH est annoncée pour janvier 2014 avec une présentation déjà prévue aux salariés dans chaque pays par les responsables de GTECH.
- Le transfert des biens et des contrats de travail des salariés français est déjà annoncé pour juillet 2014.

Pour la France, il est déjà prévu et annoncé le transfert de 170 salariés vers GTECH.

Qui seront-ils ? Que deviendront-ils et que deviendront les autres salariés non transférés ?

Bien sûr, de nombreuses autres questions se posent.

Notre syndicat FO invite les salariés de la production à une assemblée générale mardi 29 octobre à 13 heures au local FO du Jade.

Nous ferons à cette occasion un premier compte rendu du CCE du matin.

Tout va se jouer maintenant. Il n'y a pas de temps à perdre.

C'est dès aujourd'hui qu'il faut se mobiliser afin d'obtenir :

- le retrait du projet de transferts des contrats,
- la garantie du maintien de tous les contrats de travail au sein de l'UES,
- la garantie que les futures embauches se feront également au sein de l'UES,
- le maintien de toutes les activités et de tous les emplois au sein de l'UES.

Pour nous joindre : par mail : fogeneralι@yahoo.fr / par téléphone au 06 78 87 81 79

Et toujours nos sites : <http://fogeneralι.unblog.fr> et <http://foassurances.unblog.fr>

Activités Sociales et Culturelles (ASC)

Coup de Jarnac au CE du 22 octobre 2013

Les propositions de nos élus et de notre syndicat FO ont été rejetées par le CE DMSMO.

Alors qu'il est nécessaire et possible d'assurer un bon fonctionnement des ASC dès janvier 2014 en maintenant toutes les prestations, les responsables actuels du CE DMSO ont bloqué toutes les décisions !

La commission ASC du CE DMSMO était composée des militants prêts à travailler au profit des salariés, elle avait élu un président CGT et un vice-président FO. **Le CE DMSO a mis fin à son activité !**

La proposition d'un comité de pilotage commun au CCE et au CE DMSO avait pour but d'assurer la continuité des prestations. Il est en effet inconcevable de résilier des contrats avec les prestataires et les fournisseurs sans travailler conjointement à la continuité de ces contrats avec le CE DMSMO. **Cette proposition a été rejetée par le CE DMSMO !**

La proposition de constituer immédiatement des commissions pour les activités Voyages, Loisirs, Vacances et Enfance avait pour but de démarrer immédiatement le travail. **Elle a été adoptée par 4 voix pour (FO et CGT) et 13 abstentions.**

Cependant ces commissions ne seront jamais réunies puisque la motion adoptée prévoit que seul le Président, le vice-Président de la commission ASC et le secrétaire du CE peuvent les convoquer. Or la commission ASC a été supprimée et il n'y a plus de président ni de vice-président. Et le secrétaire actuel du CE refuse de gérer les ASC !

Alors il n'y a plus qu'une seule solution pour que les salariés ne soient pas lésés : remplacer le bureau actuel par un bureau prêt à travailler et conforme au vote du 4 juin dernier.

C'est la raison pour laquelle les 9 élus FO, CGT et UNSA qui sont majoritaires au sein du CE DMSMO ont demandé l'inscription à l'ordre du jour de la réunion du 29 octobre d'un point sur le remplacement du bureau.

Les élus FO voteront pour un nouveau bureau au sein duquel FO prendra sa place sur un mandat précis :

- aucune interruption des prestations,
- aucune baisse de prestations,
- et s'agissant des activités qui ne pourront pas être assumées du fait de la carence du bureau actuel, remplacement par le versement de chèques vacances gratuits.

Agir dans l'unité !

Le renouvellement du bureau du CE DMSO est une nécessité également pour défendre nos emplois et s'opposer aux externalisations.

Nous sommes désormais dans le cadre de la Loi du 14 juin 2013 qui a transposé l'ANI du 11 janvier 2013 signé par les syndicats CFDT, CFE-CGC et CFTC mais refusé par les syndicats FO et CGT qui n'ont pas signé cet accord. Du fait de cette loi, les prérogatives des comités d'entreprise sont diminuées et les délais de consultation sont désormais limités par décret (cependant le décret n'est toujours pas paru).

Aujourd'hui nous sommes face à l'externalisation de la production informatique.

Bientôt, on nous annoncera celle de la DET, puis celle des Achats et de la RH et peut-être même celle de l'indemnisation ... si nous ne mettons pas dès maintenant un coup d'arrêt à ces projets.

Alors pour que les intérêts des salariés soient réellement défendus, le CE ne doit surtout pas entériner passivement les plans de la direction quand ils menacent l'emploi et les qualifications.

Le CE doit être prêt à appeler à la mobilisation des salariés pour défendre leurs droits.